



Bruxelles, le 17 octobre 19

**Procès-verbal de la Réunion du 16 octobre 2019 de la Commission  
de formation des arbitres de Bruxelles-Brabant Wallon**

La séance se tient à la salle omnisport de Neder-Over-Heembeek. Elle débute à 20h00.

Présents : MM., Culot, Lahaye, Lamy, Masslow, Tastenhoye, Van Geyte (membres CFA) et Javaux (convocateur).

Excusés : MM. Andreu, Delestrée, Engels, Kisiigha, et Schelkens.

**1) Adoption de l'ordre du jour et mot d'accueil du président**

L'ordre du jour est approuvé par les membres présents.

**2) Frais d'arbitrage**

a) Frais de déplacement

La CFA a décidé de tenir cette réunion suite à la parution du PV n°3 du CP publié le 30 septembre. La CFA souligne qu'elle n'était pas demandeuse d'un rappel aux arbitres concernant les frais de déplacement. Les membres présents regrettent que pour quelques cas isolés, l'ensemble de la corporation soit mis au pas de cette manière.

Suite à l'invitation de M. Van Wallendael de tenir une réunion à ce sujet avec le CP et les parlementaires, la CFA établit une liste de changements que nous voudrions voir dans les statuts de l'AWBB.

b) Indemnités d'arbitrage

Dans le même ordre d'idée, la CFA se penche sur les indemnités d'arbitrage provinciaux et projette une nouvelle grille tarifaire afin de les revaloriser.

**3) Divers**

a) Forfait et indemnités d'arbitrage

Suite au PV n°3 du 30/09/2019 du CP, il faut lire le 2e paragraphe du point 9 : les arbitres auront droit à leurs indemnités d'arbitrage lorsque le match pour lequel ils sont convoqués est remis après la parution de la conduite définitive. Ces arbitres pourront être re-convoqués pour d'autres rencontres à la même plage horaire. Ces indemnités seront versées sur le compte du club des arbitres concernés.

b) Matchs sans arbitre

La CFA rappelle aux arbitres qu'ils ne peuvent pas se présenter aux matchs pour lesquels aucun n'arbitre n'est officiellement convoqué après la parution de la conduite définitive, généralement le vendredi matin qui précède le weekend.

La séance est levée à 22h45.

Corentin Van Geyte  
Secrétaire CFA